

JEAN-MICHEL SEVERINO, DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

"L'Afd aide à améliorer la compétitivité de l'économie sénégalaise"

Le directeur général de l'Agence française de développement (Afd) Jean-Michel Severino effectue à partir de ce soir une visite de trois jours au Sénégal pour faire le point avec plusieurs ministres et le président de la République Me Abdoulaye Wade sur les projets de l'Afd. Il signera avec l'ambassadeur de France, à la signature de cinq conventions de financement avant de se rendre à Saint-Louis pour faire le bilan de l'agence, notamment dans le domaine agro-industriel et touristique. Il a accordé une interview au «Soleil» faisant le bilan de la coopération et les perspectives pour l'année 2008.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR PAPE SANOR DRAME

Quels sont les objectifs et les axes d'intervention de l'Afd au Sénégal ?

La finalité des activités de l'Afd au Sénégal est d'améliorer la compétitivité de l'économie sénégalaise, afin de promouvoir une croissance soutenue, équitablement répartie sur le territoire et qui préserve le capital naturel du pays. Dans ce cadre et en conformité avec les priorités sectorielles du Document cadre de partenariat signé entre la France et le Sénégal en 2006, l'Afd concentre ses activités sur 3 axes : le soutien au secteur productif d'abord, avec un appui important au programme de mise à niveau, le financement de centres de formation professionnelle et, évidemment, avec notre filiale Proparco dédiée au secteur privé, le financement d'entreprises, dans un soubassement de partenariat public-privé (notamment dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'environnement) ; les infrastructures et l'aménagement urbain, ensuite avec la remise en état d'ouvrages comme le pont Faidherbe à Saint-Louis ou le quai du port de Ziguinchor et un appui important au processus de Décentralisation. Enfin, l'Afd soutient le secteur de l'éducation de base avec un programme ambitieux de construction d'écoles dans les banlieues de

Dakar et le financement du Plan décennal pour l'éducation et la formation (Pdef) ; l'Afd est d'ailleurs chef de file des bailleurs de fonds dans ce secteur. La France a joué à ce titre un rôle important pour obtenir l'éligibilité du Sénégal à l'initiative internationale en faveur de l'éducation pour tous. Il est à noter également que le secteur rural recueille toujours une attention particulière de l'Agence. Il est souvent au cœur de nos programmes d'infrastructures ou d'éducation mais aussi d'initiation à une production agricole compétitive.

Concrètement, quels sont les projets que vous avez financés en 2007 ?

Notre Conseil d'administration a donné son accord pour plus de 80 millions d'euros de financements au Sénégal, soit 52 milliards de Fcfa. Les projets que nous avons financés cette année concernent le secteur cotonnier, la composante hydraulique urbaine du Programme eau potable et assainissement pour le Millénaire (Pepam), le Programme d'appui au service de l'électricité en zone rurale (Paser) avec l'électrification de la région de Tambacounda-Kaffrine-Kédougou et l'appui aux Communautés rurales dans la vallée du fleuve Sénégal.

L'Afd a également accompagné la

Commission sous-régionale des pêches (Csrp) dans la gestion des ressources halieutiques. Enfin, un certain nombre d'opérations plus modestes en volume ont concerné le financement des Pme, en partenariat avec les banques locales. Et, évidemment, un projet emblématique, celui de l'assainissement de la Baie de Hann. Ce projet va permettre d'améliorer très sensiblement la qualité des eaux de la Baie et donc la vie des populations. Il est financé par un prêt tout à fait innovant qu'a proposé l'Afd à la République du Sénégal. Ce mécanisme permet de suspendre les échéances de remboursement du Sénégal lorsque l'économie fait face à une baisse de la valeur de ses exportations. Le Sénégal est d'ailleurs le premier pays à bénéficier de ce type de prêt qui s'inscrit dans le strict respect de la soutenabilité de la dette définie avec le Fmi et la Banque mondiale. Et puis, au-delà des financements, il y a aussi le renforcement des capacités de nos partenaires qu'apporte le centre de formation de l'Afd, le Cefeb : nous avons ainsi accueilli trois Sénégalais dans le cadre du Master « Maîtrise d'ouvrage public et privé » que nous dispensons chaque année à Marseille et organisé plusieurs séminaires à Dakar en coopération avec le Cesag.

Quelle est votre stratégie pour 2008 ?

En 2008, nous allons poursuivre la stratégie que nous avons déjà engagée, en ciblant deux objectifs directs. L'amélioration de l'environnement et des performances des entreprises tout d'abord. Concrètement, il s'agira de répondre aux enjeux de création d'emplois et d'amélioration de la compétitivité des entreprises ; cela passera par un soutien à la mise en œuvre de la Stratégie



de croissance accélérée (Sca) promue par le gouvernement du Sénégal et à quelques grappes de croissance, probablement le tourisme et les agro-industries ; nous continuerons également à appuyer les initiatives de croissance via le Programme de mise à niveau et par des financements directs ou indirects d'entreprises privées par notre filiale Proparco, en gardant toujours en tête le souci de préservation de l'environnement. Nous poursuivons également le travail entamé pour la satisfaction des besoins en énergie du pays, probablement sous la forme d'un soutien important à la restructuration institutionnelle, industrielle et financière de la Senelec. Le deuxième objectif que nous ciblerons pour 2008 et les années à venir, c'est l'amélioration de l'accès des populations aux services de base. Ceci passera par un soutien au développement urbain, avec des actions en faveur de la mobilité urbaine sur la presqu'île du Cap-Vert et la restructuration de quartiers traversés notamment par la future autoroute entre Dakar et Diamniado, mais aussi par la promotion de la formation professionnelle. Ma visite au Sénégal permettra d'affiner cette stratégie et d'approfondir les déclinaisons opérationnelles que nous pourrions lui donner.

Vous semblez accorder une très large place au secteur privé. Est-ce à dire que vous ne faites plus confiance au secteur public ?

Bien au contraire ! Le secteur privé, parce qu'il crée de la richesse, de la croissance et de l'emploi est un acteur incontournable du développement et nous faisons partie des rares acteurs publics à le soutenir directement. Mais il peut être également destructeur de valeur à long terme lorsque son activité n'est pas suffisamment encadrée par la puissance publique ; je pense particulièrement aux impacts des activités industrielles sur l'environnement. Pour être efficace, le secteur privé doit pouvoir évoluer dans un cadre institutionnel clair, avec des règles cohérentes et correctement appliquées. Dans ce sens, l'effort conduit par le gouvernement en faveur de l'amélioration de l'environnement des affaires dans le cadre de la Stratégie de croissance accélérée est à saluer et doit être poursuivi et amplifié.

Nous continuerons donc à appuyer et à renforcer les acteurs publics au Sénégal, notamment dans le cadre de la Sca. Autrement dit, nous avons au Sénégal la ferme volonté de mobiliser l'ensemble de nos instruments financiers pour promouvoir les partenariats entre les secteurs public et privé.

Certains doutent encore de l'efficacité de l'aide au développement car la pauvreté ne cesse de s'accroître**chaque année davantage. Avez-vous des mécanismes de contrôle de leur bon usage et d'évaluation de son impact dans la réduction de la pauvreté ?**

La première chose que l'on peut dire, c'est que ce sentiment de faible efficacité résulte d'abord d'un décalage entre les objectifs et les moyens de l'aide. Si l'aide peut accompagner le développement économique ou pallier son absence par des mesures sociales, il n'est pas raisonnable de lui demander d'engendrer à elle seule la croissance : les volumes engagés par les bailleurs ne sont pas en mesure de porter seuls ce défi. On ne peut donc pas s'attendre à ce que l'Aide publique au développement fasse décoller l'Afrique ou quelque autre région du monde. Pour autant, les études empiriques réalisées ces dernières années attestent des effets positifs de l'aide sur la réduction de la pauvreté. En trente ans, l'analphabétisme des adultes a par exemple été réduit de 40% en Afrique subsaharienne, de même que la mortalité infantile, en dépit d'une faible croissance du revenu par habitant et d'une forte augmentation de la population.

Plus précisément, l'Agence française de développement a engagé depuis quelques années un gros effort d'évaluation de l'impact de ses financements ; je peux ainsi vous dire que les engagements octroyés par l'Agence en 2006 ont contribué à sécuriser l'approvisionnement en eau potable de 5,4 millions de personnes et à vacciner 5,6 millions d'enfants. La mise en place de ces indicateurs d'impact, promue par toutes les grandes agences de développement, témoigne d'un changement de culture – le passage d'une logique de moyens à une logique de résultats – et permet un pilotage affiné des programmes en fonction de leurs réalisations effectives. D'une manière générale, les impacts de l'aide sont tangibles en termes de redistribution, d'amélioration des standards de vie ou d'amortissement des chocs économiques exogènes. L'aide permet aussi une nette accélération de la croissance quand les conditions propres à un pays permettent de la susciter.

Et pour répondre à votre question sur les mécanismes de contrôle, l'Afd, qui est un établissement bancaire et répond à ce titre à des exigences très strictes de ses autorités, dispose de procédures de contrôle à chaque étape-clé des décaissements de fonds afin de s'assurer de la bonne affectation des moyens par rapport aux objectifs. En outre, nos projets sont désormais systématiquement évalués a posteriori pour vérifier que les objectifs ont été atteints et mieux calibrer nos futures opérations pour plus d'efficacité.

Guard Services for American Embassy DAKAR

S-SSG200-08-R-0310

The requirement is for the operation and management of Local Guard Services, which shall prevent unauthorized access, protect life, maintain order, deter criminal attacks against employees, dependents and property and terrorist acts against all US Government assets and prevent damage to U.S. Government property. The contractor shall furnish managerial, administrative and direct labor personnel to accomplish all work as required in the contract. The estimated number of annual hours for guards is 539,704. These requirements may change depending on funding availability and need in forth coming periods. Anticipated performance is for one base period of twelve months and four one-year periods at the option of the Government. Major duties and responsibilities are to perform access control to limit entry to only authorized personnel or visitors, the operation of walk-through metal detectors, hand-held detectors, dog handling and special monitoring devices. All responsible sources may submit an offer, which will be considered. For complete details regarding this requirement go to www.FedBizOpps.Gov and click on the "Go" button in the upper left corner next to "Find Business Opportunities," next, scroll down to "Search by Solicitation/Award Number" located in the white area and type in S-SSG200-08-R-0310, click on "Start Search," which is located slightly above the "Search by Solicitation/Award Number" block. You will need to check this website periodically for updates.